



Salbris, le 24 septembre 2026

Alexandre AVRIL,
Conseiller régional Centre-Val de Loire
Président de la Communauté de Communes
de la Sologne des Rivières
Maire de Salbris

à

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communautaire
de la Communauté de communes
Sologne des Rivières

Objet : Réunion ordinaire du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur, *chers collègues,*

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du Conseil communautaire qui aura lieu le

Vendredi 2 octobre 2026, à 18h00
Salle Georges Waquet, 41300 SALBRIS

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Présentation des décisions du Président (DECI 14-2026 à DECI 20-2026)

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2026

ADMINISTRATION GENERALE

1. Adoption de l'Avenant n°2 du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

FINANCES

2. Budget supplémentaire – Budget annexe Développement économique
3. Budget supplémentaire – Budget annexe France Services
4. Budget supplémentaire – Budget annexe Jardin d'Entreprises
5. Budget supplémentaire – Budget annexe Office de Tourisme
6. Budget supplémentaire – Budget annexe SPANC
7. Budget supplémentaire – Budget annexe Terre des Mille Bœufs
8. Convention de refacturation entre la Communauté de Communes Sologne des Rivières et la Ville de Salbris pour le partage des frais de formation NEXPUBLICA
9. Versement des subventions d'équilibre aux budgets annexes
10. Modification des durées d'amortissements (M57 – M49)
11. Décision modificative n°1 – Budget Général
12. Octroi d'une garantie d'emprunt à Loir-et-Cher Logement

URBANISME - HABITAT

13. Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUx « des Champs » (commune de Salbris) – délibération motivée prise en application de l'article L.153-38 du code de l'urbanisme

Administration Générale

Communauté de Communes Sologne des Rivières – 6 rue des Ecoles – 41300 SALBRIS
02 54 94.10.47 – mail : secretariat-general@ccsr.fr
www.sologne-des-rivieres.fr

14. Élaboration du PLHi (Plan Local de l'Habitat intercommunal) et annulation de la délibération du PLHi de 2016

EAU - ASSAINISSEMENT

15. Rapport annuel du Service public de l'assainissement non collectif (SPANC) et RPQS pour l'année 2025

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

16. Fonds Partenarial Economie de Proximité – Approbation de la modification du règlement régional d'intervention « CAP Economie de Proximité »
17. Octroi d'un fonds de concours à la commune de THEILLAY – Reconstruction de la vanne de fond et réfection de la digue de l'étang de la Frégeolière
18. Octroi d'un fonds de concours à la commune de THEILLAY – Mise en conformité des aménagements de sécurité existants sur les RD 60 et RD 41
19. Octroi d'un fonds de concours à la commune de SELLES SAINT DENIS – Acquisition et réhabilitation de la boulangerie

RESSOURCES HUMAINES

20. Mise à disposition d'un agent de la Ville de Salbris auprès de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
21. Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial (Enseignant artistique)
22. Mise à disposition de personnel du service communication auprès de la Ville de Salbris
23. Mise à disposition du personnel de la Communauté de communes Sologne des Rivières auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Salbris
24. Prolongation de la mise à disposition du service commun « Fonctions supports » et régularisation de l'intégration du Secrétariat général
25. Modification du tableau des effectifs
26. Mise à jour de l'Organigramme de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières
27. Mise à jour et approbation de la Charte d'utilisation des systèmes d'information
28. Modalités de remboursement des frais de mission aux agents
29. Modalités de réalisation et d'indemnisation des heures supplémentaires

PETITE ENFANCE

30. Convention d'intervention bénévole d'une réflexologue au Multi-accueil

DIVERS

Informations et questions

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Au plaisir de vous
retrouver !*

Le Président,

Alexandre AVRIL

